

Objet : situation de l'ATL : la FILE attend toujours les mesures du Gouvernement

A Madame Bénédicte Linard, Ministre de l'enfance
A Monsieur Pierre-Yves Jeholet, Ministre Président
A Monsieur Frédéric Daerden, Ministre du Budget

Madame,
Messieurs,

Des mesures d'intervention du Fonds d'urgence de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été décidées le 19 mars et le 7 avril, elles ne concernaient pas tous les milieux d'accueil et ne proposaient pas un complément suffisant pour combler tous les déficits créés par la crise.

Nous vous avons déjà interpellé à plusieurs reprises concernant la situation préoccupante pour l'accueil 0-3 ans qui ne peut rester comme telle.

De plus, bien que le secteur de l'accueil 3-12 ans vous ait fait remonter ses inquiétudes concernant la viabilité financière de ses opérateurs, aucune mesure n'a encore été prise par le Gouvernement concernant l'ATL.

Le minimum serait de garantir à tout le secteur ATL autorisé, agréé et subventionné (ou non) par l'ONE le maintien des subventions, quel que soit le taux de fréquentation (écoles de devoirs, centres de vacances, accueil extrascolaire de type 1 et de type 2).

Cette mesure minimale n'assurera pas à elle seule le maintien des opérateurs après la crise.

Le secteur ATL autorisé et agréé par l'ONE doit pouvoir obtenir le soutien des Fonds d'urgences de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En ce sens, nous ne pourrions pas faire l'économie d'une compensation (au moins partielle) de la participation financière des parents, en équité entre tous les milieux d'accueil.

Cette participation financière des parents est essentielle. Elle est une spécificité du secteur de l'accueil de l'enfance par rapport à d'autres : c'est elle qui permet de couvrir les emplois non prévus par la norme minimale actuelle, d'assurer des frais de fonctionnement qui, pour d'autres secteurs, sont couverts par des subsides, ainsi que les besoins en infrastructure.

Comme pour tout le secteur des milieux d'accueil, nous attendons du Gouvernement un engagement fort pour maintenir la viabilité des structures, pendant et après crise.

Nous restons disponibles et demandeurs de chercher des solutions.

Faute de cela, des fermetures, des pertes d'emploi et de rémunérations, sont malheureusement à l'ordre du jour pour de nombreux milieux d'accueil de l'ATL, quel que soit leur « type » ! Il en va de la survie de ce secteur, si essentiel.

Bien respectueusement,

Natacha Verstraeten, Présidente
Cécile Van Honsté, directrice
FILE asbl